

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 22 janvier 2021

1JEUNE1SOLUTION : L'ÉTAT PLEINEMENT MOBILISÉ POUR LA FORMATION ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Cécile Dindar, préfète, secrétaire générale de la préfecture du Rhône, préfète déléguée pour l'égalité des chances et David Roche, sous-préfet chargé de la politique de la ville, se sont rendus à la Mission Locale de Villeurbanne, mercredi 20 janvier 2021, afin de rencontrer les acteurs engagés auprès des jeunes pour les accompagner vers la formation et l'emploi.

A travers ses missions d'accueil, d'information, d'accompagnement et de mobilisation des politiques publiques, la Mission Locale intervient sur tous les leviers pouvant contribuer à l'insertion sociale et économique des jeunes villeurbannais : l'orientation professionnelle, la formation, la mobilité, le logement, la santé ou encore l'accès aux loisirs.

L'accompagnement personnalisé proposé par les Missions Locales est essentiel pour favoriser l'insertion sociale et professionnelles de jeunes dont les parcours de vie sont très divers.

Grâce aux actions de proximité menées auprès des employeurs et des jeunes, les Missions Locales se font le relais des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle, dont le Plan de relance permet le développement massif, comme la Garantie Jeunes, les emplois francs, les contrats d'apprentissage, les primes à l'embauche, les Parcours Emploi Compétences (PEC)... *détails des mesures sur ljeune1solution.gouv.fr*

Doublement des capacités d'accueil du programme « Garantie Jeunes »

La Garantie Jeunes propose aux jeunes les plus vulnérables un accompagnement intensif combinant une expérience professionnelle, des conseils, des ateliers collectifs et le versement d'une allocation pendant 12 mois. Pour la mettre en œuvre, un contrat est signé entre le jeune de 16 à 25 ans et la Mission Locale.

Dans le Rhône, 4200 jeunes pourront suivre le programme Garantie Jeunes en 2021, soit le double des capacités d'accueil proposées les années précédentes.

Cabinet du préfet – Service de la communication interministérielle